



COMMUNE D'ALLAMAN
RAPPORT DE GESTION
ET COMPTES 2021

Préavis Municipal N° 2/2022



Photo offerte par Mme Marguerite Girardin

Table des matières

1	REPARTITION DES DICASTERES du 1er janvier au 30 juin 2021	6
2	REPARTITION DES DICASTERES du 1 juillet au 31 décembre 2021	7
3	INTRODUCTION	8
4	CONSEIL GENERAL.....	8
4.1	Rapport des activités.....	8
5	PERSONNEL COMMUNAL	9
5.1	Greffe municipal.....	9
5.2	Personnel de la voirie.....	9
6	ARCHIVES	10
7	COMPTES.....	10
8	BATIMENTS	10
9	INFORMATIQUE.....	11
10	DOMAINES ET ESPACES VERTS	12
11	EAU ET STATION D'EPURATION	13
12	PORT A SEC	14
13	PLAGE / CAMPING COMMUNAL / CIMETIERE.....	14
	Plage – Camping.....	14
	Cimetière	14
14	URBANISME – POLICE DES CONSTRUCTIONS	15
14.1	Plan d'affectation communal – PaCom	15
14.2	Plan d'Affectation Cantonal - PAC Littoral – divers transferts	15
14.3	Projet de réaménagement de l'interface voyageurs de la gare d'Allaman.....	15
14.4	Littoral Parc – plan de mobilité de site - PMS.....	16
14.5	Autorisation générale de statuer sur les acquisitions / aliénations d'immeubles et d'effectuer des dépenses extra budgétaire. Préavis municipal 6/2021.....	16
14.6	Dossiers impliquant la contribution de conseils à caractère juridique	16
	Immeuble communal Grand-Rue 10 – servitudes	16
	Refus de mettre à l'enquête - recours auprès de la Cour de Droit Administratif et Public - CDAP	17
	Port à sec de la Pêcherie – conteneur maritime.....	17
14.7	Police des constructions	18
	Permis de construire délivrés	18
15	MOBILITE	19
15.1	Transports publics	19
16	VOIRIE, DECHETS, TRAVAUX.....	19
16.1	Déchets.....	19

16.2	Routes.....	20
17	MANIFESTATIONS.....	21
	Repas des employés de la Commune avec la Municipalité.....	21
	Sortie de fin de législature.....	21
	Fête nationale.....	21
	Sortie des Aînés.....	22
	Père Noël et soirée de Noël.....	22
18	CONTRÔLE DES HABITANTS.....	23
18.1	Mutations enregistrées.....	23
18.2	Votations 2021.....	23
19	SUBVENTIONS COMMUNALES.....	23
20	ASSOCIATIONS INTERCOMMUNALES.....	24
20.1	ASSAGIE.....	24
20.2	Ecoles.....	24
20.3	ARASMAC.....	24
20.4	Protection civile / ORPC Morges.....	24
20.5	SIDERE.....	24
20.6	SDIS Etraz-Région.....	25
21	AFFAIRES SOCIALES.....	25
21.1	Fondation de la Côte.....	25
21.2	Eglise / Culte.....	25
22	LOCATIONS DE SALLES.....	25
22.1	Grande salle (Gare) et Salle du Four.....	25
22.2	Refuge forestier intercommunal Les 3.com – Allaman – Bougy-Villars - Féchy.....	25
23	POLICE.....	26
23.1	Assistants de sécurité publique.....	26
23.2	Gendarmerie.....	26
24	COMMENTAIRES RELATIFS AUX COMPTES 2021.....	27
25	CONCLUSIONS DU SYNDIC.....	30

LISTE DES ABREVIATIONS

AAS	Agence d'Assurances sociales
AEAI	Association des établissements cantonaux d'assurance incendie
AFJ	Accueil familial de jour
AJEMA	Accueil de jour des enfants région Morges-Aubonne
AMICUS	Banque de données pour l'enregistrement des chiens en Suisse
ARCAM	Association de la Région Cossonay-Aubonne-Morges
ARASMAC	Association régionale pour l'action sociale Morges Aubonne Cossonay
ASSAGIE	Association scolaire Aubonne et Gimel – Etoy
CDAP	Cours de droit administratif et public
CMS	Centres Médicaux Sociaux
DGTL	Direction générale du territoire et du logement
DP	Domaine public
LATC	Loi sur l'aménagement du territoire et les constructions
MBC	Transports de la région Morges Bière Cossonay
Opair	Ordonnance sur la protection de l'air
ORPC	Organisation régionale de protection civile
Pac	Plan d'affectation cantonal
PACom	Plan d'affectation communal
SADEC	Société anonyme pour le traitement des déchets de la Côte
SDIS	Service de Défense Incendie et de Secours
SIDERE	Service intercommunal de distribution d'eau potable de Rolle et environs
STEP	Station d'épuration des eaux usées

Au Conseil général d'Allaman

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Conformément aux dispositions de la Loi du 28 février 1956 sur les communes (LC), du Règlement sur la comptabilité des communes (RCCom) et du règlement du Conseil général d'Allaman, la Municipalité a l'honneur de vous présenter son rapport de gestion pour l'année 2021 et de soumettre à votre approbation les comptes de la Commune arrêtés au 31 décembre 2021.

MUNICIPALITE

La Municipalité a siégé 22 fois en séance ordinaire du 1^{er} janvier au 30 juin 2021 :

Monsieur Patrick Guex	Syndic
Madame Sandrine Verardo	Vice-syndique
Monsieur Michel Gfeller	Municipal
Madame Marcela Martin	Municipale
Monsieur Dominique Streit	Municipal

La Municipalité a siégé 20 fois en séance ordinaire du 1^{er} juillet au 31 décembre 2021 :

Monsieur Patrick Hassler	Syndic
Madame Evelyne Erb	Vice-syndique
Monsieur Jacques Cauderay	Municipal
Monsieur Colin Compondu	Municipal
Monsieur Patrick Guex	Municipal

1 REPARTITION DES DICASTERES du 1er janvier au 30 juin 2021

M. Patrick GUEX Syndic	Administration générale / Personnel communal Finances / Assurances Police Communication Location Grande Salle et Salle du Four Refuge intercommunal
Mme Sandrine VERARDO Vice-Syndique	Ecoles Affaires sociales ARASMAC ASSAGIE Eclairage public Routes et signalisation routière Site Internet
M. Michel GFELLER Municipal	SDIS Etraz-Région Protection civile – ORPC Domaines / Vignobles / Forêts Port à sec de la Pêcherie Plage / Camping Eglise / Cimetière
Mme Marcela MARTIN Municipale	Police des constructions Bâtiments communaux Aménagement du territoire PAC Littoral Parc Digue
M. Dominique STREIT Municipal	STEP / STAP / Réservoir PGEE / PDDE Réseau d'eau et égouts / Bornes hydrantes Canalisations – EC et EU Déchetterie / Déchets urbains Energies renouvelables / Développement durable

2 REPARTITION DES DICASTERES du 1 juillet au 31 décembre 2021

M. Patrick HASSLER
Syndic

Administration générale / Personnel communal
Urbanisme / Constructions
Police des constructions
Sécurité publique / Police
PDCOM / PAC Littoral Parc

M. Jacques CAUDERAY
Municipal

Routes / Services Industriels
Assainissement / Déchets
Réseau d'eau et égouts
Routes parking et signalisation routière
STEP / PGEE
SDIS – Etraz Région

M. Colin COMPOUNDU
Municipal

Bâtiments communaux (Exploitation, entretien, rentabilité)
Energies renouvelables / Développement durable
Finances / Portefeuille assurances
Informatique

Mme Evelyne ERB
Vice-syndic

Communication / Manifestations
Domaines / Espaces verts
Port à sec de la Pêcheurie / Digue
Plage / Camping / Cimetière
Procédés de réclame
Demandes abattage arbres protégés

M. Patrick GUEX
Municipal

Ecoles
Cohésion sociale / Eglise / Culte
Location de salles et refuge
Protection civile (ORPC)
Transports publics

3 INTRODUCTION

L'année 2021 a été marquée par le passage d'une législature à une autre. Les élections qui en découlent ont modifié la composition de nos instances politiques. 4 nouveaux membres ont été élus dont le Syndic.

En parallèle, une nouvelle répartition des dicastères a été faite. La recomposition de l'Exécutif en milieu d'année, la passation des dossiers, l'intégration et l'adaptation des nouveaux municipaux ainsi que la gestion, pour eux, d'un budget de fonctionnement "en héritage" ont conditionné à l'évidence cette année de transition.

Par ailleurs, ce passage de législature a été marqué par le départ à la retraite de la secrétaire municipale, plus vite qu'annoncé, ce qui a conduit la nouvelle Municipalité à trouver une solution intermédiaire avant l'engagement en 2022 de deux nouvelles collaboratrices au Greffe municipal.

L'année 2021 a encore été marquée par la pandémie. Certains évènements, manifestations n'ont pu avoir lieu. Les restrictions sanitaires et les mesures édictées par le Conseil fédéral ont perturbé le travail administratif. Afin de permettre le télétravail aussi bien pour les municipaux que pour la secrétaire municipale des accès à distance ont été mis sur pied.

4 CONSEIL GENERAL

4.1 Rapport des activités

4 conseils généraux

Les 22 mars, 14 juin, 4 octobre, 6 décembre



de gauche à droite : Patrick Hassler, Syndic – Patrick Guex, Municipal – Evelyne Erb, Municipale - Colin Compondu, Municipal – Jacques Cauderay, Municipal

Assermentation des autorités

le 16 mars 2021, par Madame la Préfète Andrea Arn

9 préavis ont été présentés

Préavis	Conseil général du	Accepté ou refusé
01/2021 : Règlement du personnel	22 mars 2021	Accepté
02/2021 : Chaufferie villa de la Gare	22 mars 2021	Accepté
03/2021 : Rapport de gestion 2020	14 juin 2021	Accepté
04/2021 : Arrêté d'imposition 2022	4 octobre 2021	Accepté
05/2021 : Droit de plaider	4 octobre 2021	Accepté
06/2021 : Droit d'aliénation	4 octobre 2021	Accepté
07/2021 : Demande de crédit complémentaire	4 octobre 2021	Accepté
08/2021 : Budget 2022	6 décembre 2021	Accepté
09/2021 : Plafond d'endettement 2022	6 décembre 2021	Accepté

5 PERSONNEL COMMUNAL

5.1 Grefe municipal

Le Secrétariat municipal remplit toujours sa mission principale, à savoir assurer le suivi des séances de Municipalité. Cette mission consiste essentiellement à rédiger les procès-verbaux de la séance de la Municipalité et à préparer les écrits qui découlent des décisions municipales. Le Secrétariat municipal assure aussi l'accueil téléphonique de la Commune ainsi que la réception auprès de laquelle chacun peut s'adresser pour poser des questions et avoir des renseignements de tout ordre.

Au 1^{er} juillet 2021, la Secrétaire municipale en poste, depuis le 1^{er} juin 2014, a annoncé son départ à la retraite anticipée.

Un Secrétaire municipal ad intérim a été engagé à temps partiel du 24 août au 31 décembre 2021.

Une mise au concours pour les postes de Secrétaire municipal.e à 100% ou 2 postes à temps partiel (secrétaire municipal.e et secrétaire adjoint.e) a été ouverte du 16 juillet au 31 août 2021.

La Municipalité a examiné de nombreux dossiers et a engagé une Secrétaire municipale à 60% et une Secrétaire adjointe à 40% pour le 1^{er} janvier 2022.

5.2 Personnel de la voirie

Notre collaborateur au service de la voirie et des espaces verts a fêté 15 ans de service et a reçu la prime de fidélité prévue par le règlement du personnel communal du 15 avril 2021.

Un adjoint au service de la voirie et des espaces verts a été engagé le 1^{er} août 2021 à 20% annualisé.

6 ARCHIVES

Les archives communales sont tenues par la société Pro Archives. Elle est mandatée pour trier, classer, épurer et inventorier les archives communales dans le respect de la loi vaudoise sur l'archivage (Larch). En 2021, ces archivistes professionnels ont réalisé les tâches suivantes :

- 2.60 mètres linéaires de papier ont été éliminés confidentiellement, soit 140 kilos de papier.
- 80 dossiers suspendus, 26 classeurs et 12 boîtes ont été traités (tri, épuration, reconditionnement dans des contenants non-acides et inventaire selon les normes en vigueur).
- 101 nouvelles unités de description ont ainsi été créées et classifiées dans l'inventaire des archives communales et 5 dans le répertoire des dossiers d'enquêtes publiques.
- 98,35 heures de travail ont été nécessaires à cette activité, soit 12.30 jours.

7 COMPTES

Les comptes 2021 se soldent comme suit :

Comptes 2021		Budget 2021		Comptes 2020	
Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
2'759'540.84	2'786'895.34	2'774'454.00	2'444'848.00	2'676'980.23	2'530'067.37
27'354.50		-329'606.00		-146'912.86	
Excédent de revenus		Excédent de charges		Excédent de charges	

Les charges restent relativement stables par rapport au budget 2021 (-14'900) et aux comptes 2020 (+82'500). Toutefois, les revenus ont été plus importants que prévus suite à divers encaissements extraordinaires. Les revenus sont donc plus élevés que ne le prévoyait le budget 2021 (+342'000) et également plus élevés que les comptes 2020 (+256'800). Les comptes 2021 se soldent par un excédent de revenus de CHF 27'354.50.

Les commentaires relatifs aux comptes se trouvent au point 24.

8 BATIMENTS

Maison « La Lézardière » (Gare 14)

Conformément au préavis N° 2/2021, le remplacement de l'ancienne chaudière par une pompe à chaleur ainsi que des travaux partiels d'isolation ont été effectués. Une subvention pour la pompe à chaleur (PAC) a été demandée au Canton.

Bâtiment de l'Eglise

Une intervention a été nécessaire pour la remise en route du marteau de la cloche de l'Eglise, conformément à ce qui avait été annoncé lors de la précédente législature.

Bâtiment administratif et grande école

En aout 2021, un climatiseur défectueux a entraîné une inondation du local des archives. L'eau s'est également écoulee dans le bureau du Greffe, au travers du plafond et de la paroi. Cette inondation a immédiatement été signalée à l'assureur, et l'appareil a été supprimé sans délai. L'occasion a été saisie pour enlever le climatiseur identique installé au Greffe,

cet appareil également raccordé au réseau d'eau n'ayant pas été utilisé depuis de nombreuses années. Les travaux de remise en état seront pris en charge par l'assurance.

Café restaurant de la Gare

En date du 13 juillet, une inondation s'est produite dans la chaufferie du café de la Gare, suite à une rupture de serpentin du chauffe-eau. Cette installation a dû être remplacée immédiatement, dès lors que le restaurant ne disposait plus d'eau chaude. Ce sinistre a nécessité l'intervention des pompiers.

Grande salle de la Gare

Les travaux d'agrandissement et d'isolation relatifs au préavis N°5/2019 sont terminés. Une réception finale des travaux a été effectuée suite à laquelle des défauts ont été constatés. La Commune est dans l'attente des plans d'exécution finaux afin de pouvoir clore le dossier. La délivrance du permis d'utiliser est également en attente pour diverses raisons. Dans le cadre du permis de construire, délivré en 2020, la capacité d'accueil de la Grande salle a été limitée à 100 occupants maximum. Initialement, la capacité d'accueil variait entre 200 et 280 personnes selon le type de configuration.

Cette restriction est dictée par une modification des directives de protection incendie édictées par l'Association des établissements cantonaux d'assurance incendie (AEAI.)

Bâtiment ancienne Petite Ecole (Grand Rue 10)

Des réparations sont à prévoir au niveau de l'agencement des cuisines des trois appartements (profilés). Des soucis d'infiltration d'eau par les velux persistent également. Des devis ont été reçus à cet effet et des travaux devraient intervenir en 2022 ou en 2023.

9 INFORMATIQUE

Cybersécurité

Suite aux attaques informatiques subies par d'autres communes, des contacts avec l'entreprise qui gère notre infrastructure, Ofisa Informatique à Renens, ont été pris. Ceux-ci ont rappelé que les collaborateurs travaillent en « bureau à distance » avec un accès nécessitant une authentification à double facteur, ce qui limite les risques. De plus, une sensibilisation a été faite quant aux mails frauduleux. Au vu du nombre de collaborateurs, il n'a pas été jugé nécessaire de procéder à un audit aboutissant à une certification. Cela aurait représenté un coût important et n'aurait apporté qu'une assurance temporaire.

10 DOMAINES ET ESPACES VERTS

Verger communal

Le verger communal compte des arbres fruitiers de différentes essences. Certains poiriers et pruniers sont encore jeunes mais, en saison, les anciens cerisiers offrent toujours leurs fruits à la population.

Forêts

La gestion de nos forêts est assurée par le Groupement forestier de la Saubrette. Dès juillet 2021, Allaman a été nommée à la tête de la Commission de Gestion pour un an. Le garde forestier, Monsieur François Martignier, est toujours notre répondant.

A l'automne, des travaux de sécurisation du coude de l'Aubonne ont été effectués suite aux diverses crues dévastatrices.



Coude de l'Aubonne

Un plan de gestion de la zone forestière longeant l'Aubonne est toujours à l'étude auprès des services cantonaux. Espérons que les récents éboulements accélèrent les processus décisionnels et la réalisation de nouveaux chemins de contournement.

Plantes invasives

L'Association de Sauvegarde du Léman combat vivement la renouée. Que ce soit sur les berges du lac ou le long de l'Aubonne. D'autres plantes viennent également compléter cette liste des indésirables. Des journées de bénévolat sont proposées chaque année à la population afin de participer aux travaux d'éradication.

Vignes communales

La commune possède 2700 m² de parcelles de vigne. La Réserve communale de vin blanc et rouge consomme une partie de la récolte. L'autre est vendue sous forme de moût à la Cave de Mont-Féchy.

Jean-Luc Reymond s'occupe de la viticulture. Gérard Vontobel se charge de la vinification et de la mise en bouteille pour le compte de la commune. Nous les remercions vivement ici de leurs bons soins.

La réserve communale 2021 sera mise en vente courant juin 2022.

Barrière du chemin des Ânes

La barrière du chemin des Ânes ne ferme pas correctement malgré diverses réparations. En pleine saison estivale, un pis-aller a été réalisé : une chaîne et un écriteau. Les pêcheurs ont été priés de fermer manuellement la barrière au moins pendant les week-ends afin d'éviter un trafic dans la zone du port des Batiaux. Ce simple système s'est avéré finalement assez efficace.

Cependant, une solution pérenne sera proposée prochainement.



11 EAU ET STATION D'EPURATION

La STEP d'Allaman est gérée par un employé de la STEP de Perroy.

En 2021, il y a eu deux chantiers principaux mis à part l'entretien journalier : la réfection des façades et la pose d'une fosse de relevage pour la conduite de la route de la Plage.

Le déversoir (bac de collecte) a été installé suite au préavis N° 5/2020 qui a été voté au Conseil général d'octobre 2020. Une pollution de notre réseau d'eau a été occasionnée suite à une rupture de conduite. Le tronçon eaux claires et eaux usées entre le château et le pont CFF a été curé et la caméra a été passée. L'analyse des données est encore en cours.



Fosse de relevage



STEP repeinte

12 PORT A SEC

Après avoir été confiée à VPI au printemps 2021, la gestion des baux du port à sec a été reprise par la Municipalité à l'automne. A ce jour, toutes les places sont louées. Nous recevons régulièrement des demandes de personnes intéressées, qu'elles soient d'Allaman ou d'autres communes environnantes. Ainsi, une liste d'attente a été réactivée. Elle sera mise à jour régulièrement.



13 PLAGE / CAMPING COMMUNAL / CIMETIERE

Plage – Camping

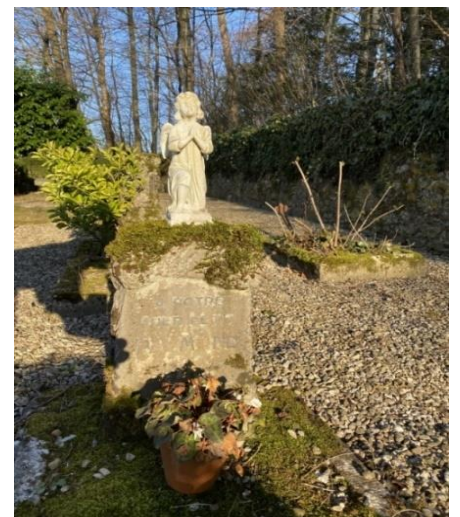
Les 11 emplacements de camping sont loués à l'année. Une liste d'attente s'étoffe. La plage connaît une belle affluence en toute saison.

Les tables de pique-nique sont particulièrement appréciées des visiteurs. Une demande auprès des départements cantonaux concernés est en cours à des fins de régularisation. Toutefois, les deux grills « pieds dans l'eau » sis sur le domaine public ont dû être enlevés.



Cimetière

Une série de plaques de numérotation a été commandée pour les futures stèles. Actuellement, le cimetière ayant suffisamment de place, les anciennes tombes n'ont pas eu besoin d'être désaffectées.



14 URBANISME – POLICE DES CONSTRUCTIONS

14.1 Plan d'affectation communal – PaCom

Le projet de plan d'affectation communal a été déposé mi-juin 2021 à l'examen préalable auprès des services cantonaux.

Le PaCom fait suite au projet de plan général d'affectation - PGA abandonné en 2016 alors qu'il était sur le point d'être mis à l'enquête publique. Dans l'intervalle, de nombreux droits à bâtir sont tombés, dès lors que la zone à bâtir est surdimensionnée. Il y a lieu de préciser que la notion de PGA a été supprimée par loi sur l'aménagement du territoire et les constructions (LATC) du 1^{er} octobre 2020.

Suite à l'intervention d'un propriétaire dont d'importants droits à bâtir planifiés en 2008 ont été touchés, la Municipalité a sollicité une entrevue auprès de la Conseillère d'Etat en charge de la Direction générale du territoire et du logement (DGTL).

Début décembre, une entrevue a eu lieu avec les représentants de la DGTL qui nous ont annoncés que le rapport d'examen préalable devrait parvenir fin 2021; ce délai n'a pas été tenu.

La convention de cofinancement signée le 22 avril 2021 entre la DGTL et la Municipalité devra faire l'objet d'un avenant compte tenu que les délais annoncés n'ont pu être respectés.

14.2 Plan d'Affectation Cantonal - PAC Littoral – divers transferts

Une enquête publique a été ouverte du 5 octobre au 3 novembre 2021 simultanément sur les Communes d'Aubonne et d'Allaman concernant le projet de :

- Modification des domaines publics DP 22 de la commune d'Aubonne ainsi que des domaines publics DP 5, 6 et 12 de la commune d'Allaman.
- Modification de la limite territoriale des communes d'Aubonne et d'Allaman.

Cette procédure n'a suscité aucune intervention ; les actes de transferts ont été signés le 7 décembre 2021 devant notaire. Tous les frais relatifs à cette opération ont été pris en charge par IKEA.

14.3 Projet de réaménagement de l'interface voyageurs de la gare d'Allaman

La gare d'Allaman connaît un rayonnement régional, un large écho auprès de la population et un succès grandissant; selon les comptages 2018, plus de 4000 usagers transitent chaque jour par notre gare.

Gare terminus pour le RER, d'autres convois plus directs permettent aux usagers d'atteindre rapidement leur destination direction Lausanne ou Genève. La grille horaire actuelle prévoit une bonne fréquence.

Cette infrastructure ferroviaire représente un maillon important de notre mobilité et son utilité est incontestable pour ses nombreux usagers; toutefois elle présente plusieurs lacunes en matière d'accessibilité et de stationnement.

Dans le cadre de la stratégie cantonale des interfaces de voyageurs, adoptée par le Grand Conseil vaudois en 2019, l'Etat de Vaud s'engage à accompagner financièrement et techniquement les communes dans le développement d'interfaces de transports attractives. L'interface de la gare CFF d'Allaman est éligible à cette subvention cantonale.

En 2021, tout d'abord sous le pilotage de l'ARCAM, plusieurs rencontres ont eu lieu avec différents intervenants pour

établir un pré-diagnostic, et fixer un premier cadre d'étude.

L'étude aura pour objectif de proposer un aménagement et un principe d'exploitation de l'interface de la gare des CFF d'Allaman, en tenant compte des objectifs à atteindre pour les différents modes de déplacements et pour l'espace public de l'interface.



Gare d'Allaman en 1905



Gare d'Allaman atout indéniable de la région - Archives Cédric Sandoz

14.4 Littoral Parc – plan de mobilité de site - PMS

En 2021, le comité Littoral Parc, l'ARCAM, et plusieurs services cantonaux ont initialisé, à travers un premier rapport, le principe de mise en œuvre du PMS-LP (plan de mobilité de site – Littoral Parc).

Ce plan est rendu obligatoire par les mesures OPair 2018.

Les entreprises installées dans le périmètre de « Littoral Parc » seront appelées à contribuer à cette démarche, qui doit être portée par les collectivités publiques.

14.5 Autorisation générale de statuer sur les acquisitions / aliénations d'immeubles et d'effectuer des dépenses extra budgétaire. Préavis municipal 6/2021

Conformément aux dispositions de l'art 13, chiffre 15 du règlement du Conseil Général du 26 octobre 2015, la Municipalité rend compte de l'emploi qu'elle a fait de ses délégations de compétences.

L'autorisation citée en titre a été utilisée le 7 décembre 2021 dans le cadre de cessions et échanges immobiliers, et réunions de biens-fonds (cf. section Urbanisme - Plan d'Affectation Cantonal - PAC Littoral – divers transferts)

14.6 Dossiers impliquant la contribution de conseils à caractère juridique

Immeuble communal Grand-Rue 10 – servitudes

Les accès nord et sud aux immeubles contigus à la propriété communale ont fait l'objet d'une coûteuse procédure auprès du Tribunal Civil, au sujet de servitudes mal reportées au fil des années. La collectivité publique a eu à supporter une grande partie des frais entraînés par l'intervention engagée en 2020 par les autorités communales. A cela se sont ajoutés les frais de fourniture et pose d'une barrière, laquelle a dû être enlevée sans délai sur ordre du Tribunal Civil.

Refus de mettre à l'enquête - recours auprès de la Cour de Droit Administratif et Public - CDAP

En date du 12 septembre 2019, un propriétaire a déposé, par le biais de son Conseil, un recours auprès de la CDAP, dès lors que la Municipalité a refusé de soumettre sa demande de permis de construire pour un garage enterré à l'enquête publique.

Dans son arrêt du 21 janvier 2021, la CDAP a déclaré le recours admis, et a attribué une partie des frais et dépens à la Commune. A cela s'ajoute les honoraires de l'avocat mandaté par l'autorité communale, et ceux de l'administration. Le Tribunal a ordonné à la Municipalité de mettre à l'enquête publique la demande de permis de construire déposée par le recourant. Cette procédure a été ouverte du 12 novembre au 13 décembre 2021; une opposition collective a été enregistrée.

Port à sec de la Pêcheurie – conteneur maritime

L'enquête publique visant la régularisation d'un conteneur maritime pour matériel de sport nautique avec boisage des faces – changement d'affectation, a été ouverte du 4 juin au 5 juillet 2021 et prolongée du 24 août au 10 septembre 2021 en raison d'un constat de vice de procédure.

Cette procédure a suscité plusieurs oppositions, fondées sur le fait que la parcelle communale supportant le port de la Pêcheurie est inconstructible en vertu des dispositions du PEP « Rives du Lac » ; pour mémoire, ce conteneur a été posé courant 2020, lors des travaux de réaménagement du port.

Cette installation contrevient également aux dispositions du règlement du port de la Pêcheurie.

Vu la complexité du dossier portant également sur le droit du bail, un avis de droit a été sollicité.

14.7 Police des constructions

Permis de construire délivrés

Genre de permis	Date délivrance	Parcelle	Nature de travaux	N°CAMAC
Permis de construire	28.10.2021	168	Reconstruction du hangar après incendie (régularisation)	179805
Permis de construire	06.12.2021	106	Transformations intérieures et extérieures du centre Littoral COOP	193588
Permis d'habiter ou d'utiliser	18.10.2021	382	Transformation d'une villa individuelle ECA 289, création d'un second logement	196322
Permis d'habiter ou d'utiliser	20.07.2021	46	Aménagement d'une terrasse et changement d'affectation, transformations intérieures	175371 et 149848
Permis d'habiter ou d'utiliser	29.06.2021	202	Construction d'une chaufferie et d'un abri à bois Adjonction d'une couche supplémentaire d'isolation et création d'un avant-toit (objet de minime importance)	82151
Permis de construire	14.01.2021	191	Deux bassières à amphibiens (points d'eau temporaires avec des pentes faibles et fauchables pour la prairie à litière)	195630
Permis de construire	30.09.2021	240	Remplacement du système de chauffage actuel par une pompe à chaleur sol/eau géothermique. Complément.	202322
Autorisation municipale	21.12.2021	31	Remplacement des volets en bois par des volets en inox (couleur identique)	--

15 MOBILITE

15.1 Transports publics

La ligne de bus 724 desservie par la société MBC, traverse notre village avec plusieurs arrêts dont celui situé à l'entrée Nord du village. Cette ligne de bus permet aux usagers d'aller à la Gare d'Allaman dans un sens et dans l'autre de se déplacer jusqu'à la Gare de Morges. On constate que le public utilise fréquemment cette ligne de transport pour les déplacements locaux.



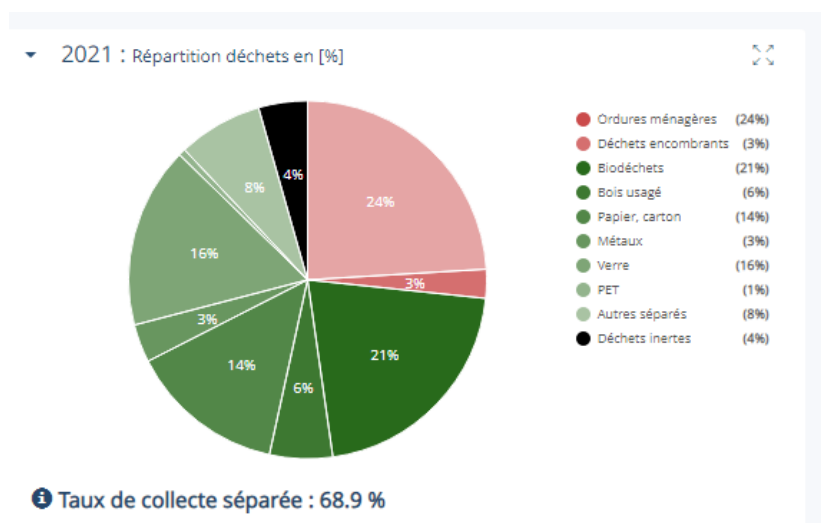
Fréquentation de la ligne 724 : 187646 voyageurs

Arrêts	Montées direction Allaman	Montées direction Morges
Allaman, gare sud		25056 voyageurs
Allaman, château	1136 voyageurs	185 voyageurs
Allaman, Grand Rue	109 voyageurs	789 voyageurs

16 VOIRIE, DECHETS, TRAVAUX

16.1 Déchets

Le nouveau règlement est entré en vigueur en 2021 et nous avons ici les premiers effets. Les collectes de déchets se font aussi bien au village qu'à la déchetterie intercommunale qui se trouve à Féchy.



La population prise en considération est basée sur les chiffres officiels établis par le Canton de Vaud. Pour mémoire, dès l'année 2017, une nouvelle méthode de calcul a été mise en place puisque ces chiffres comprennent désormais la population suisse établie et étrangère avec une durée de séjour d'au moins un an, y compris les fonctionnaires d'organisations internationales et la population du domaine de l'asile résidant en Suisse depuis au moins un an.

Dès lors, il se peut qu'il y ait un saut important dans les [kg/hab] de certains déchets entre 2016 et 2017.

Un essai de tri sélectif a été mené à la plage durant l'été 2021. La mesure va être reconduite en 2022.



16.2 Routes

Suite à la rupture de la canalisation eaux claires, la route autour de l'Eglise a été refaite. Le chemin de l'Armary a été endommagé par un exercice de l'armée qui a ensuite participé à sa réparation partielle. Le virage au chemin des Ânes a été remis en état et la route de la Plage a été taconnée.

17 MANIFESTATIONS

Repas des employés de la Commune avec la Municipalité

Ce repas fixé usuellement en février n'a pas eu lieu en raison du Covid-19 et de la période de confinement que nous avons subi.

Sortie de fin de législature

La sortie de fin de législature a eu lieu le 19 juin 2021. Un petit bus a été loué et la municipalité avec leurs conjoint.e.s se sont rendus au Col-des-Roches pour une première visite du Moulin enterré. La visite a ensuite continué dans la région de la Brévine pour le repas de midi dans une auberge renommée : chez Bichon. L'après-midi, visite du musée de l'absinthe à Môtiers. La soirée s'est clôturée avec un repas à l'auberge communale d'Eclépens.



Fête nationale

Eu égard aux restrictions sanitaires en vigueur, la traditionnelle célébration de notre fête Nationale a été remplacée par un apéritif qui s'est tenu sur le parvis de l'Eglise. Chaque personne est repartie avec un petit présent patriotique. Nos aînés qui n'ont pas pu participer l'ont également reçu. Une note musicale très helvétique a été assurée par Monsieur Jean-Claude Pion et son cor des alpes.



Sortie des Aînés



Le 29 septembre, une vingtaine de participants ont découvert l'Abbatiale de Payerne, l'histoire de ce chef d'œuvre, son origine millénaire et le destin de ses personnages historiques.

Un repas au restaurant du golf de Payerne a suivi cette visite.

Père Noël et soirée de Noël

Le 18 décembre, le Père Noël est venu pour le plus grand plaisir des petits. Une soirée de contes a entretenu l'esprit de Noël en soirée.



18 CONTRÔLE DES HABITANTS

Notre préposée au Contrôle des habitants œuvre depuis plus de 9 ans dans notre Commune à 20%. Elle enregistre les arrivées, les départs, les naissances, décès et naturalisations. Elle traite les demandes et les renouvellements de permis, pourvoit aux demandes de cartes d'identité, renseigne les habitants sur les processus administratifs et fournit diverses attestations aux citoyens qui en font la demande.

De plus, elle tient le livre des inhumations, le registre des entreprises et des citernes, la liste des chiens et la base de données AMICUS.

Elle s'occupe aussi de dépouiller et d'enregistrer les votes anticipés et œuvre en étroite collaboration avec le bureau du Conseil. Elle contrôle les signatures lors des listes d'initiatives ou de référendums.

18.1 Mutations enregistrées

	2021	2020
Arrivées	62	74
Départs	72	86
Naissances	1	5
Décès	3	3
Naturalisations	0	3

Nombre d'habitants au 31.12.2021 : 430

18.2 Votations 2021

Date	Votations	Nombre de votants
7 mars 2021	Votation fédérale	224 votants
7 mars 2021	Elections communales	224 votants
13 juin 2021	Votation fédérale	180 votants
26 septembre 2021	Votation fédérale	165 votants
28 novembre 2021	Votation fédérale	182 votants

19 SUBVENTIONS COMMUNALES

Deux-roues électriques

Dix subventions ont été accordées pour un total de CHF 5'000.

Installations photovoltaïques

Une subvention a été accordée pour un montant de CHF 3'000.

20 ASSOCIATIONS INTERCOMMUNALES

20.1 ASSAGIE

L'Association Intercommunale Scolaire Aubonne, Gimel-Etoy, qui regroupe les communes d'Allaman, Aubonne, Bougy-Villars, Buchillon, Etoy, Féchy, Gimel, Lavigny, Montherod, Saint-Livres, Saubraz, Essertines-sur-Rolle et St-Oyens, fonctionne avec un comité de direction très impliqué et continue à œuvrer au mieux pour les intérêts de l'association et des élèves scolarisés. Il est à relever une bonne gestion des locaux et des installations scolaires nécessaires à l'enseignement, ainsi que des transports scolaires, cantines scolaires et accueil des élèves en dehors des heures d'école.

Nos délégués, membres du Conseil général d'Allaman, siégeant lors des conseils intercommunaux de l'ASSAGIE sont Madame Denise Rey et Monsieur Frédéric Giavina qui se joignent à Monsieur Patrick Guex, municipal, afin d'y représenter notre commune.

20.2 Ecoles

Les enfants d'Allaman profitent des transports scolaires pour se rendre à l'école soit sur le site de Féchy ou d'Aubonne. Depuis 2021, les élèves ont un nouvel abri Bus. Créé à cet effet à l'entrée du Nord du Village, ce dernier permet aux enfants d'attendre les transports scolaires dans une zone sécurisée.

20.3 ARASMAC

L'Association Régionale pour l'Action Sociale pour les régions Morges, Aubonne, Cossonay est composée des 56 communes du district de Morges. Elle a pour but d'appliquer les dispositions de la Loi sur l'action sociale vaudoise mises dans les attributions des Associations de Communes, et d'appliquer le règlement sur les Agences d'Assurances Sociales. Elle a aussi comme but optionnel l'accueil de jour des enfants.

L'antenne de l'AAS qui se trouvait à Aubonne a été fermée. Notre commune est donc rattachée au bureau de l'AAS de Morges-Ouest. En cas de besoin les demandes se font dorénavant au Centre Social régional à Morges.

Concernant l'accueil de jour des enfants, les bureaux de l'AJEMA et de l'AFJ se trouvent à Morges.

La Commune d'Allaman fait partie de l'AJEMA et les familles peuvent bénéficier des services offerts par cette structure d'accueil.

20.4 Protection civile / ORPC Morges

Depuis 2012, nous faisons partie de la nouvelle organisation PCi (ORPC) centralisée dans le district de Morges. Cette organisation englobe toutes les communes du district, y compris celles de la région de Cossonay.

A noter que l'ORPC de Morges a été sollicitée durant l'année 2021 par les effets du Covid-19. Une mise en place et l'organisation de centres de vaccinations ainsi qu'un appui aux structures locales (Centre Médicaux Sociaux et maisons de retraite) ont été mis sur pied.

20.5 SIDERE

Comparatif du bilan de consommation pour les années 2019, 2020 et 2021 pour la Commune d'Allaman

	2021	2020	2019
Allaman	48'557 m3	56'707 m3	53'135 m3

20.6 SDIS Etraz-Région

Notre municipal Jacques Cauderay est le président de cette association intercommunale.

Effectif SDIS au 31.12.2021 : 238 sapeurs

Pour Allaman : Alarme justifiée : 9

21 AFFAIRES SOCIALES

21.1 Fondation de la Côte

Patrick Guex, municipal, est un des représentants du district de Morges au sein de la Fondation de la Côte. Nommé en 2021 Vice-président du Conseil d'administration, il est actif depuis 6 ans dans cette fondation en contact avec les 2 hôpitaux de la Côte Morges et Nyon et les CMS en place.

Les défis à relever sont importants au vu des besoins de notre population vieillissante en augmentation.

21.2 Eglise / Culte

L'année 2021 est marquée par le départ à la retraite de notre pasteur attiré, Monsieur Claude Demissy. Le Noël à l'église n'a pas été organisé dans le cadre de la paroisse mais directement par la Commune. Cette dernière a mis l'accent sur des contes de Noël animés par Madame Alix Noble, connue et réputée dans ce domaine.

Madame Andrée Garin a arrêté la fonction de marguillier à l'église, après de nombreuses années de dévouement et de bons services. Cette activité a été reprise par Madame Véronique Piguet.

22 LOCATIONS DE SALLES

22.1 Grande salle (Gare) et Salle du Four

Vu la situation stratégique de la Grande Salle, cette dernière est très demandée pour des locations commerciales et quelques évènements privés. L'agenda tient compte aussi des Conseils généraux. Depuis plusieurs années, le commerce de détail est frappé par une baisse sur les ventes. Les locations ont aussi été touchées par les effets du Covid-19. A noter également, et seulement pour la Grande Salle, qu'un contrat de location a été établi pour toutes les manifestations.

Le tarif de location de la Grande Salle a été vu à la baisse, en raison des travaux de réfection sur la porte d'entrée principale, des aménagements extérieurs et de la création d'un nouveau local avec des toilettes pour handicapés.

La Salle du Four est utilisée par nos groupes locaux (gym, Tai chi). Elle est également mise à disposition des commissions (gestion, finance ou autre). Les habitants qui désirent organiser des manifestations à la salle du Four peuvent le faire, mais dans un cadre restreint. De ce fait, nous ne manquons pas de diriger les personnes intéressées sur le nouveau Refuge intercommunal appelé Les 3.com.

22.2 Refuge forestier intercommunal Les 3.com – Allaman – Bougy-Villars - Féchy

Le Refuge intercommunal, situé dans les bois de Pizy, facile d'accès et bénéficiant d'un cadre magnifique, offre la possibilité d'accueillir des manifestations durant toute l'année. Un système de location a été mis en place, soit via le site internet de la Commune ou sur celui de la Commune de Féchy. Pour chaque réservation, un courriel de confirmation est adressé au demandeur. Tous les habitants allamanais ont reçu une fiche signalétique avec les caractéristiques du refuge.

Les toilettes sèches situées à l'extérieur du refuge ont été reconstruites, à la suite des dégâts naturels. En effet un arbre s'est abattu lors d'une tempête sur cette infrastructure. Les toilettes « usuelles » sont réservées aux personnes à mobilité réduite.

Les 3 tables extérieures et bancs en bois massif faits sur mesure ont été offerts par les trois communes. A la belle saison, des grillades sont possibles à un endroit réservé à cet effet.

Depuis le lancement de la location du refuge les réservations sont en augmentation, ce qui démontre que les habitants de la région profitent pleinement de cette belle réalisation. En effet, le budget prévoyait 50 locations et depuis 3 ans nous constatons une base de 90 locations annuelles. La période de confinement due au Covid-19 a eu un impact sur les locations 2021.

Toilettes sèches du refuge



23 POLICE

23.1 Assistants de sécurité publique

Ce sont deux assistants de sécurité publique d'Aubonne avec qui nous collaborons qui s'occupent du territoire d'Allaman.

Nombre d'interventions	43
Temps consacré	38h15
Nombre d'amendes d'ordres	300

Les assistants de sécurité public n'ont rencontré aucune difficulté et n'ont rien à signaler de particulier sur les interventions.

23.2 Gendarmerie

La gendarmerie est très attentive aux mouvements suspects observés dans le secteur de la gare et de la forêt du Château.

Pour 2021, la gendarmerie fait état, par rapport à l'année précédente, d'une diminution des infractions, pouvant varier de 14% à 26% selon les domaines (exemples; code pénal - 16.1%; patrimoine - 14.1%; vol - 26.1%; etc.). Cette statistique est plutôt réjouissante. Cependant, la pandémie a aussi eu son rôle à jouer.

24 COMMENTAIRES RELATIFS AUX COMPTES 2021

11 Administration, comptes 110.301.1 et suivants :

Le traitement du personnel a été plus élevé que prévu suite au départ de la secrétaire municipale. Un intérim a dû être assuré ce qui a généré des coûts supplémentaires. Les charges d'assurances sociales ont logiquement également augmenté. Il est aussi à noter que des indemnités d'assurances sociales ont été reçues pour un total de CHF 10'674.90 ce qui compense partiellement les coûts cités plus haut.

20 Comptabilité générale, caisse, contentieux, compte 200.318.3 :

Les frais bancaires sont en nette augmentation par rapport aux années précédentes, dû à des frais de dépassements facturés par la Banque Raiffeisen suite à retrait dépassant les limites fixées sur les comptes épargnes. Ces frais se montent à CHF 3'600. Il faut ajouter à cela CHF 1'199.40 de frais liés au système d'encaissement par cartes et CHF 323.10 de frais liés à la clôture du compte BCV Jeunesse.

21 Impôts, comptes 210 et suivants :

Les recettes d'impôts se sont révélées plus élevées que prévu pour un total de CHF 1'711'508.60 après déduction des charges alors que le budget présumait CHF 1'576'750 soit une amélioration de CHF 134'758.60 par rapport au budget et CHF 119'100 par rapport aux comptes 2020. Cette amélioration est due notamment aux droits de mutations (+24'000), successions et donations (+45'000), tabac et alcool (+7'000), intérêts de retard (+5'000), frontaliers (+19'000).

22 Service financier, comptes 220 et suivants :

Les charges péréquatives (comptes 220.351.0+220.451.0) sont conformes aux montants prévus au budget (+2'552) pour un total de CHF 402'739 et en légère baisse par rapport aux comptes 2020 (-22'158).

L'attribution au fonds de réserve (46'961.80) correspondant au montant de la redevance SEFA après déduction des subventions effectivement versées.

Les dividendes versés par la SEFA ont diminué de CHF 4'207 par rapport à l'année 2020.

23 Amortissements et réserves non-ventilés, comptes 230 et suivants :

Les amortissements ont été répartis dans les catégories de comptes liés aux préavis (bâtiments, terrains, etc.) et ne figureront plus sous cette rubrique.

Le compte 230.330.1 « Amortissement des créances et débiteurs » (CHF 10'955.75) correspond à des abandons de créances qui ne seront jamais encaissées et considérées comme perdues. Les CHF 28'911.39 en charge et en produit correspondent à une écriture interne suite au reclassement du compte « Don de Monsieur Frédéric Maurice » passé en fonds de réserve.

31 Terrains, camping et plage, comptes 310 et suivants :

Début d'amortissement du préavis N° 3/2018 relatif à l'aménagement de l'entrée Nord du village sur 10 ans et compensation par prélèvement sur fonds de réserve n° 9282.1 Investissements futurs.

Le compte 310.427.0 « Locations places de parc (macarons) » correspond aux encaissements relatifs à l'horodateur du parking de la grande salle pour CHF 7'071.76. Ce compte sera renommé l'année prochaine pour plus de clarté.

Les encaissements relatifs aux ventes de macarons sont comptabilisés au compte 430.434.2 « Taxe de stationnement (macaron) » pour un total de CHF 8'710.

350 Maison de la gare « La Lézardière » :

Début d'amortissement du préavis N° 2/2021 relatif au remplacement du système de chauffage (+4'800) en plus de l'amortissement du préavis N° 4/2017 relatif à l'acquisition de la maison qui a été reclassé comme expliqué plus haut. Compensation est faite par prélèvement sur fonds de réserve n°9282.1 Investissements futurs (11'900) et n° 9282.6 Economie d'énergie (4'800).

351 Bâtiment de l'église :

Reclassement des amortissements des préavis N° 3/2014 et 3/2016 et compensation par prélèvements sur fonds de réserves n° 9282.0 Eglise travaux futurs et 9282.50 Travaux futurs.

353 Bâtiment administratif et grande école :

Location de l'appartement du 1^{er} étage pour CHF 1'150 / mois depuis le 1^{er} février 2021.

Reclassement des amortissements des préavis N° 4/2014 et 5/2014 et compensation par prélèvements sur fonds de réserve n° 9282.5 Travaux futurs.

354 Café restaurant de la gare :

Les frais d'eau, électricité et chauffage se sont avérés plus élevés de CHF 4'800.45 à cause d'une refacturation interne de la taxe d'épuration et de la consommation d'eau imputable à ce bâtiment. Le plein de mazout a également été effectué en avril pour un total de CHF 13'575 dont CHF 3'394 à charge du café-restaurant. Les frais d'entretien ont également légèrement dépassé le budget de CHF 4'314.40. Cette différence provient notamment du remplacement d'une porte en alu entre la cage d'escalier et la terrasse ainsi que des frais liés au remplacement du chauffe-eau défaillant.

355 Grande salle de la gare :

Amortissement du préavis N° 7/2018 (24'596.75) relatif au crédit d'étude et début d'amortissement du préavis N° 5/2019 (61'000) relatifs aux récents travaux d'agrandissement et d'isolation. Compensation par prélèvement sur les fonds de réserves n° 9282.5 Travaux futurs (24'596.75) et n° 9282.1 Investissements futurs (61'000).

358 Petite école (Grand-Rue 10) :

Les intérêts de la dette sont en augmentation théorique suite à un retraitement comptable recommandé par nos réviseurs. En effet, les intérêts étant facturés sur une période à cheval entre deux années, il a été décidé de comptabiliser les intérêts courus au 31.12 pour davantage refléter la réalité.

Intérêts 11.08.2020 au 10.02.2021 :	CHF 8'433.33
Intérêts 11.02.2021 au 10.08.2021 :	CHF 8'295.83
Intérêts courus du 11.08 au 31.12.2021 :	CHF 6'370.00 <i>(non comptabilisés les années antérieures)</i>
Total :	CHF 23'099.16

42 Service de l'urbanisme, comptes 420 et suivants :

Les honoraires dépassent légèrement le budget pour CHF 3'834.11 suite au traitement de la mise à l'enquête déposée par la Coop. Ceux-ci sont largement compensés par les émoluments (permis de construire, permis de fouille) perçus pour CHF 88'475.40 dont plus de 80% proviennent des futurs travaux prévus par la Coop.

43 Routes, comptes 430 et suivants :

La part des frais de personnel est légèrement plus élevée que les années précédentes suite à l'engagement d'un collaborateur à temps partiel. Le prélèvement sur fonds de réserve (CHF 52'000) correspond aux frais d'entretien des routes (CHF 36'488.10) et aux frais d'entretien et signalisation (CHF 16'115.20).

44 Parcs, promenades, cimetières, comptes 440 et suivants :

Les frais d'entretien parcs, zones loisirs et cimetière dépassent de CHF 10'377.80 le budget à quoi il faut déduire l'indemnité perçue par l'armée suite aux dégâts occasionnés sur chemin de l'Armary pour CHF 7'611.90 soit un dépassement net de CHF 2'765.90 par rapport au budget.

45 Ordures ménagères et décharge, comptes 450 et suivants :

Suite au changement de la gestion de la déchetterie et comme prévu, les charges sont moindres et la taxe a été adaptée en conséquence. Les ristournes trimestrielles versées de la SADEC se sont élevées à CHF 18'813.85.

46 Réseaux d'égouts et d'épuration, comptes 460 et suivants :

Reclassement de l'amortissement du préavis N° 4/2018 relatif aux collecteurs de la Petite Rue (24'700) et début d'amortissement des préavis N° 5/2020 relatif aux canalisations de l'entrée nord du village (15'300) et N° 9/2020 relatif à la pose d'une fosse de relevage à la STEP (5'800).

Les frais effectifs (comptes 460.301.1 à 460.319.1) s'élèvent à CHF 102'158.65 en 2021 contre CHF 101'396 en 2020. Avec l'ajout de l'amortissement obligatoire des investissements terminés (CHF 45'800) les charges à couvrir par la taxe sont donc de CHF 147'958.65 en 2021 contre CHF 126'096 en 2020.

51 Enseignement primaire et 52 Enseignement secondaire :

Les participations sont facturées selon le nombre d'enfants scolarisés. Légère baisse pour le primaire et le secondaire.

60 Police, comptes 600 et suivants :

Le produit des contraventions se stabilise au même niveau qu'en 2020.

65 Défense contre l'incendie, comptes 650 et suivants :

Comme sur le budget 2022, l'imputation interne pour le SDIS entre la rubrique impôts et la rubrique défense incendie a été supprimée. La différence étant par définition payée par le biais des impôts.

71 Service social :

Les acomptes versés à l'ARASMAC se sont élevés à CHF 55'207.80 à quoi il faut déduire le décompte final 2020 en notre faveur pour CHF 28'237.20 soit une charge nette de CHF 26'970.60.

72 Prévoyance sociale cantonale :

La participation aux charges sociales cantonales (*prestations complémentaires, env. 160'000, subsides LAMAL, env. 50'000, revenu d'insertion et participation caisse chômage, env. 115'000, aides aux personnes handicapées, env. 60'000, bourses d'études, env. 15'000*) s'est révélée moins élevée que prévu au budget. Celle-ci est toutefois en augmentation par rapport aux comptes 2020.

25 CONCLUSIONS DU SYNDIC

Nous avons terminé l'exercice 2021 avec un excédent de charges de CHF 27'354.50

C'est naturellement grâce au soutien de l'ensemble de la population qu'une Commune est en mesure de fonctionner. Après quelques mois de syndication, j'avoue que la tâche est très lourde, mais passionnante et enrichissante. J'adresse de vifs remerciements à toutes les personnes qui se sont engagées au service et au profit de notre Commune, tout d'abord la Municipalité, l'équipe de l'Administration communale et de la Voirie, le Bureau du Conseil, les Commissions, les Conseillères, les Conseillers et la Bourse ainsi que d'autres intervenants avec qui nous entretenons d'excellentes relations.

En conclusion, la Municipalité vous propose, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers, après avoir pris connaissance des Comptes et du Rapport de Gestion 2021, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

DECISIONS

Le Conseil général d'Allaman

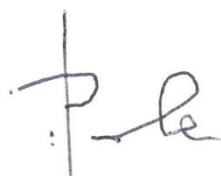
- **Vu le préavis municipal N° 2/2022,**
- **Entendu le rapport de la Commission de Gestion chargée d'étudier cet objet,**
- **Attendu que cet objet figure à l'ordre du jour,**

DECIDE

- 1. d'accepter les comptes de l'exercice 2021 avec un excédent de charges de CHF 27'354.50**
- 2. d'accepter le rapport et de donner décharge à la Municipalité de sa gestion pour l'année 2021.**

En restant à votre entière disposition pour tout renseignement complémentaire et en remerciant par avance le Conseil général, nous vous présentons, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers, nos salutations les meilleures.

Préavis N° 2/2022 délibéré et adopté en séance de Municipalité le 2 mai 2022, pour être soumis au Conseil général d'Allaman le 13 juin 2022.


Le Syndic
Patrick Hassler

Au nom de la Municipalité




La Secrétaire
Donatella Orzan

Annexe : Bilan et Comptes 2021 faisant partie intégrante du présent préavis



Commune d'Allaman

Comptes 2021

Préavis Municipal N° 2/2022



Comptes par ordre administratif

Rubrique	Titre	Comptes 2021		Budget 2021		Comptes 2020	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
1	ADMINISTRATION GENERALE	531'154.99	21'218.20	547'195.00	12'000.00	446'824.47	12'219.70
10	Autorités	179'638.58	1'664.60	192'600.00	2'000.00	140'010.22	1'337.50
101	Conseil communal	21'580.80		24'100.00		16'403.45	
101.300.1	Rétribution des autorités	18'949.10		15'000.00		14'418.75	
101.306.1	Indemnisation et remboursement de frais	564.55		6'400.00		961.50	
101.317.0	Frais de réceptions et manifestations	2'067.15		2'700.00		1'023.20	
102	Municipalité	158'057.78	1'664.60	168'500.00	2'000.00	123'606.77	1'337.50
102.300.1	Rétribution des autorités	132'812.85		137'000.00		107'172.50	
102.303.0	Assurances sociales	13'759.28		14'500.00		9'349.82	
102.306.1	Indemnisation et remboursements de frais	4'352.95		5'500.00		3'193.40	
102.317.0	Frais de réceptions et manifestations	7'132.70		11'500.00		3'891.05	
102.439.0	Recettes diverses		1'664.60		2'000.00		1'337.50
11	Administration	251'351.76	15'723.90	231'140.00	7'500.00	208'228.65	6'357.20
110.301.1	Traitement du personnel	144'343.10		132'090.00		116'170.00	
110.303.0	Assurances sociales	14'781.64		11'550.00		11'018.72	
110.304.0	Contributions à la caisse de pension	22'137.90		16'720.00		18'280.23	
110.305.0	Assurances maladie et accidents	5'579.76		3'200.00		1'954.20	
110.306.9	Indemnisation et remboursements de frais	600.00		800.00		600.00	
110.318.0	Honoraires et prestations de service	10'398.58		11'780.00		6'246.60	
110.318.1	Ports, taxes téléphoniques, frais c.c.p	5'510.78		7'000.00		5'958.90	
110.318.5	Honoraires, mandat boursier	48'000.00		48'000.00		48'000.00	
110.431.2	Emoluments administratifs		5'049.00		7'000.00		5'591.00
110.439.2	Recettes diverses		10'674.90		500.00		766.20
12	Service de l'économat	28'716.60		40'500.00		31'544.05	
120.310.1	Imprimés et fournitures de bureau	7'539.40		20'000.00		15'410.10	
120.310.2	Documentation, journaux, reliure, annonces	1'853.50		2'000.00		927.65	
120.311.1	Achats mobilier et machines de bureau	3'335.50		3'000.00		2'530.55	
120.315.1	Entretien mobilier et machines de bureau	15'988.20		15'500.00		12'675.75	

Comptes par ordre administratif

Rubrique	Titre	Comptes 2021		Budget 2021		Comptes 2020	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
14	Service des intérêts généraux	35'685.45	3'329.70	46'600.00	2'500.00	30'465.10	4'025.00
140.317.0	Frais de réceptions et manifestations	9'470.20		19'500.00		5'178.65	
140.318.5	Honoraires			200.00			
140.318.6	Assurances RC, patrimoine	6'283.70		6'500.00		5'884.15	
140.319.0	Cotisations	16'454.30		16'000.00		15'230.20	
140.351.0	Part à des charges cantonales	3'477.25		4'400.00		4'172.10	
140.431.0	Emoluments administratifs		3'329.70		2'500.00		4'025.00
15	Affaires culturelles, loisirs	3'497.35	500.00	6'500.00		3'440.00	500.00
150.365.0	Aides et dons	1'447.35		4'000.00		1'680.00	
150.365.1	Aides à la jeunesse: culturelles et sportives	2'050.00		2'500.00		1'760.00	
150.480.0	Prélèvements sur les fonds de réserve		500.00				500.00
18	Transports publics	32'265.25		29'855.00		33'136.45	
180.351.7	Part. aux déficits lignes de transports	32'265.25		29'855.00		33'136.45	

Comptes par ordre administratif

Rubrique	Titre	Comptes 2021		Budget 2021		Comptes 2020	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
2	FINANCES	595'805.04	1'896'061.89	588'046.00	1'782'309.00	661'833.61	1'842'745.97
20	Comptabilité gén, caisse, cont	7'187.58	855.45	1'100.00	200.00	1'994.03	2'064.20
200.318.3	Frais bancaires	5'594.36		100.00		134.71	
200.318.4	Frais contentieux, poursuites	1'593.22		1'000.00		1'859.32	
200.422.1	Intérêts de retard, remboursements frais		855.45		200.00		2'064.20
21	Impôts	25'812.52	1'737'321.11	43'000.00	1'619'750.00	70'393.93	1'662'802.79
210.318.1	Intérêts compensatoires	193.54		1'000.00		334.04	
210.318.7	Frais de perception des impôts	12'728.52		11'000.00		10'797.31	
210.319.1	Dégrèvement des impôts étrangers	916.92		1'000.00		498.12	
210.330.0	Défalcations impôts	11'973.54		20'000.00		49'764.46	
210.390.0	Imputation interne SDIS			10'000.00		9'000.00	
210.400.1	Impôts sur le revenu, prestations en capital		946'912.31		950'000.00		948'956.92
210.400.2	Impôts sur la fortune		183'629.47		150'000.00		156'228.74
210.400.3	Impôts à la source		43'367.31		50'000.00		29'560.63
210.401.1	Impôts s/bénéfice net des personnes morales		78'490.96		100'000.00		102'363.85
210.401.2	Impôts s/capital des personnes morales		6'883.00		2'000.00		3'485.35
210.401.3	Impôts compl. s/immeubles des pers. Morales		23'465.00		29'000.00		29'978.65
210.402.0	Impôts fonciers		243'654.85		242'000.00		243'622.20
210.404.0	Droits de mutations		25'826.55		1'000.00		207.65
210.405.0	Impôts sur les successions et donations		46'126.70		1'000.00		
210.406.1	Impôts sur les chiens		2'675.00		1'750.00		2'150.00
210.409.0	Impôts récupérés après défalcation		1'194.15				
210.410.1	Impôts sur le tabac et l'alcool		50'438.55		43'000.00		45'307.85
210.421.1	Intérêts de retard		15'582.51		10'000.00		15'404.50
210.441.2	Impôts sur les frontaliers		59'074.75		40'000.00		73'719.45
210.480.0	Prélèvement fonds de réserve débiteurs douteux		10'000.00				11'817.00
22	Service financier	522'937.80	128'973.94	512'846.00	131'259.00	532'181.65	120'614.98
220.351.0	Péréquation compte de sortie	467'976.00		456'846.00		479'092.00	
220.365.7	Subvention pour deux-roues électriques	5'000.00				5'000.00	
220.365.71	Subvention installations photovoltaïques	3'000.00				9'000.00	
220.381.0	Attribution fond réserve économie énergie	46'961.80		56'000.00		39'089.65	
220.411.2	Redevance de la SEFA		54'961.80		56'000.00		53'089.65
220.422.1	Revenus des capitaux du patrimoine financier		300.14		1'600.00		647.83
220.422.2	Intérêts, dividendes, placements moyen/long terme		8'475.00		17'000.00		12'682.50
220.451.0	Péréquation compte d'entrée		65'237.00		56'659.00		54'195.00

Comptes par ordre administratif

Rubrique	Titre	Comptes 2021		Budget 2021		Comptes 2020	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
23	Amortissements et réserves non-ventilés	39'867.14	28'911.39	31'100.00	31'100.00	57'264.00	57'264.00
230.330.1	Amortissement des créances et débiteurs	10'955.75					
230.330.3	Amortissements du patrimoine financier			12'650.00		17'514.00	
230.331.2	Amortissements obligatoires du patrimoine admin.			18'450.00		39'750.00	
230.380.0	Attribution fonds de réserve	28'911.39					
230.439.0	Autres recettes		28'911.39				
230.480.0	Prélèvements sur les fonds de réserve				31'100.00		57'264.00

Comptes par ordre administratif

Rubrique	Titre	Comptes 2021		Budget 2021		Comptes 2020	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
3	DOMAINES ET BATIMENTS	365'252.96	430'579.65	247'280.00	270'620.00	262'912.48	257'249.60
31	Terrain	77'688.65	89'608.16	35'820.00	39'900.00	68'096.27	30'306.35
310.312.3	Eau, électricité (plage et camping)	3'916.20		5'500.00		3'603.90	
310.314.7	Entretien des terrains, camping, plage	20'319.45		30'000.00		64'164.37	
310.316.0	Redevances annuelles	253.00		320.00		328.00	
310.331.0	Amortissements obligatoires du patrimoine administratif	53'200.00					
310.427.0	Locations places de parc (macarons)		7'071.76		6'000.00		5'684.75
310.427.2	Location des terrains, caravannes		19'380.00		23'000.00		14'660.00
310.427.3	Locations places de port		8'280.00		10'000.00		8'680.00
310.435.1	Vente d'énergie		716.40		900.00		1'281.60
310.436.0	Remboursement de tiers		960.00				
310.480.0	Prélèvement sur les fonds de réserve		53'200.00				
32	Forêts	6'434.30		5'500.00		4'470.55	
320.314.6	Entretien des forêts	6'434.30		5'500.00		4'470.55	
33	Vignes	7'092.70	4'132.60	12'500.00	6'000.00	8'831.35	5'323.25
330.314.6	Frais d'exploitation et d'entretien	7'092.70		12'500.00		8'831.35	
330.435.5	Ventes de la récolte de vin		4'132.60		6'000.00		5'323.25
35	Bâtiments communaux	274'037.31	336'838.89	193'460.00	224'720.00	181'514.31	221'620.00
350	Maison de la Gare	23'168.42	28'700.00	8'430.00	12'000.00	27'182.74	10'800.00
350.314.1	Entretien du bâtiment	2'908.45		5'000.00		23'430.55	
350.318.0	Prestations de services, honoraires	468.60				573.10	
350.318.6	Assurances de la Lézardière	229.30		350.00		204.65	
350.322.0	Intérêts dette moyenne et long terme	2'862.07		3'080.00		2'974.44	
350.330.0	Amortissements obligatoires du patrimoine financier	16'700.00					
350.423.1	Location de la Lézardière		12'000.00		12'000.00		10'800.00
350.480.0	Prélèvement sur les fonds de réserve		16'700.00				
351	Bâtiment de l'Eglise	16'211.10	4'572.00	11'800.00		7'915.40	
351.312.3	Eau, électricité, chauffage	1'678.25		2'500.00		886.70	
351.314.1	Entretien du bâtiment	6'319.85		8'300.00		6'400.00	
351.315.6	Entretien équipement: orgue, horloge	241.00		1'000.00		628.70	
351.331.0	Amortissements obligatoires du patrimoine admin.	7'972.00					
351.480.0	Prélèvement sur les fonds de réserve		4'572.00				

Comptes par ordre administratif

Rubrique	Titre	Comptes 2021		Budget 2021		Comptes 2020	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
352	Salle Communale "Du Four"	3'088.45	350.00	5'300.00	100.00	2'530.00	50.00
352.312.3	Eau, électricité, chauffage	2'176.75		3'300.00		2'259.30	
352.314.1	Entretien du bâtiment	624.65		2'000.00			
352.318.5	Assurances choses 2019-2020	287.05				270.70	
352.427.1	Locations diverses		350.00		100.00		50.00
353	Bâtiment administratif et grande école	34'691.30	21'400.00	35'550.00		18'208.50	1'300.00
353.311.3	Achats de mobilier et équipements	3'892.20		5'000.00		1'735.50	
353.312.3	Eau, électricité, chauffage, ramonage	11'413.60		10'000.00		7'070.55	
353.313.3	Achats de produits de nettoyage	507.95		1'000.00		529.10	
353.314.1	Entretien des bâtiments et fontaines	4'828.20		13'000.00		8'420.00	
353.315.3	Entretien du mobilier et équipements	4'694.00		4'500.00		343.45	
353.318.5	Assurances choses, honoraires	605.35		2'050.00		109.90	
353.331.0	Amortissements obligatoires du patrimoine admin.	8'750.00					
353.427.1	Locations appartements		12'650.00				1'300.00
353.480.0	Prélèvement sur les fonds de réserve		8'750.00				
354	Café restaurant de la Gare	29'909.25	62'020.00	23'800.00	59'320.00	33'025.50	59'970.00
354.312.3	Eau, électricité, chauffage, ramonage	8'000.45		3'200.00		5'471.70	
354.314.1	Entretien du bâtiment	19'314.40		15'000.00		23'438.15	
354.315.3	Entretien du mobilier et équipements			3'000.00		1'521.25	
354.318.0	Prestations de services, honoraires	2'594.40		2'600.00		2'594.40	
354.423.1	Location du café/restaurant de la gare		33'500.00		36'000.00		32'250.00
354.423.2	Location appartements, garages		27'720.00		23'320.00		27'720.00
354.436.3	Remboursement de dommages		800.00				
355	Grande Salle de la Gare	130'654.28	126'046.89	58'500.00	60'300.00	41'914.68	40'000.00
355.311.3	Achats de mobilier et équipements	1'127.00		5'000.00		6'803.40	
355.312.3	Eau, électricité, chauffage, eau chaude	13'321.60		20'000.00		15'168.90	
355.313.3	Achats de produits de nettoyage			1'000.00			
355.314.1	Entretien du bâtiment	11'085.63		12'500.00		957.70	
355.315.3	Entretien du mobilier et équipements	1'666.70		2'000.00		1'317.98	
355.318.6	Primes d'assurances, RC, incendie bâtiment	7'856.60		8'000.00		7'666.70	
355.330.0	Amortissements obligatoires du patrimoine financier	85'596.75					
355.390.0	Imputation internes salaires	10'000.00		10'000.00		10'000.00	
355.423.1	Locations de la Grande Salle		40'450.14		60'000.00		40'000.00
355.436.3	Frais facturés à des tiers				300.00		
355.480.0	Prélèvement sur les fonds de réserve		85'596.75				

Comptes par ordre administratif

Rubrique	Titre	Comptes 2021		Budget 2021		Comptes 2020	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
356	Bâtiment anc. F. Terry	647.10	1'200.00	500.00	1'200.00	500.50	1'200.00
356.312.3	Entretien du bâtiment	647.10		500.00		500.50	
356.423.1	Locations diverses		1'200.00		1'200.00		1'200.00
357	Maison "Chantemuid" Au Village	4'233.05	31'200.00	14'250.00	31'200.00	19'597.05	47'700.00
357.314.1	Entretien du bâtiment	2'369.40		10'000.00		17'724.40	
357.315.3	Entretien du mobilier, équipements			2'500.00		32.50	
357.318.0	Prestations de services, honoraires	1'451.80		1'350.00		1'451.80	
357.318.6	Assurances de la maison "Chantemuid"	411.85		400.00		388.35	
357.423.1	Location de la maison "Chantemuid"		31'200.00		31'200.00		31'200.00
357.436.3	Remboursement de tiers						16'500.00
358	Petite Ecole	30'245.91	61'350.00	33'330.00	60'600.00	28'798.64	60'600.00
358.312.3	Eau, électricité, chauffage, eau chaude	888.75		1'100.00		467.80	
358.314.1	Entretien du bâtiment	159.65		10'000.00		6'101.20	
358.318.0	Prestations de services, honoraires	2'620.65		2'800.00		2'768.40	
358.318.6	Assurances	727.70		700.00		686.25	
358.322.0	Intérêts dette moyenne et long terme	23'099.16		16'730.00		16'774.99	
358.330.0	Amortissements obligatoires du patrimoine financier	750.00					
358.390.0	Imputation interne salaires	2'000.00		2'000.00		2'000.00	
358.423.0	Location appartements		60'600.00		60'600.00		60'600.00
358.480.0	Prélèvement sur les fonds de réserve		750.00				
359	Refuge intercommunal	1'188.45		2'000.00		1'841.30	
359.311.3	Achats de mobilier et équipements (déficit refuge)	1'188.45		2'000.00		1'841.30	

Comptes par ordre administratif

Rubrique	Titre	Comptes 2021		Budget 2021		Comptes 2020	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
4	TRAVAUX	519'714.40	416'923.55	550'049.00	350'359.00	529'320.90	344'176.00
42	Service de l'urbanisme	44'715.36	88'475.40	43'000.00	10'000.00	60'277.38	4'756.65
420.318.0	Avis d'enquête des constructions, annonces	881.25		3'000.00		3'618.65	
420.318.5	Honoraires, avocats, expertises	43'834.11		40'000.00		56'658.73	
420.431.0	Emoluments administratifs, permis de construire		88'475.40		10'000.00		4'756.65
43	Routes	199'172.89	97'675.00	215'190.00	94'500.00	185'135.92	93'017.00
430.301.1	Part du traitement du personnel communal	100'501.60		97'200.00		87'154.00	
430.303.0	Assurances sociales	9'225.30		9'640.00		8'266.56	
430.304.0	Contribution à la caisse de pension	12'460.80		13'120.00		12'462.57	
430.305.0	Assurances maladies et accidents	1'815.96		3'190.00		1'466.09	
430.309.0	Frais de formation	150.00		500.00		150.00	
430.311.4	Achats de matériel pour la voirie	4'461.95		3'000.00		2'174.45	
430.311.5	Achats de machines et véhicules			1'500.00			
430.312.3	Électricité éclairage public	8'711.33		10'000.00		11'335.35	
430.313.5	Achats de produits et d'outillage	443.60		500.00		166.05	
430.313.6	Autres fournitures, marchandises, véhicules, essence	2'364.65		2'500.00		1'742.35	
430.314.2	Entretien des routes	36'488.10		47'340.00		24'227.10	
430.314.3	Entretien et signalisation	16'115.20		20'000.00		28'545.95	
430.315.4	Entretien machines et matériel d'exploitation	5'025.00		5'000.00		5'881.15	
430.319.2	Assurances, taxe véhicules	1'409.40		1'700.00		1'564.30	
430.434.2	Taxe de stationnement (macaron)		8'710.00				6'540.00
430.436.3	Frais facturés à des tiers		2'965.00		500.00		477.00
430.480.0	Prélèvement sur fonds de réserve		52'000.00		60'000.00		52'000.00
430.490.0	Imputations internes salaires		34'000.00		34'000.00		34'000.00
44	Parcs, promenades, cimetières	52'664.90	7'611.90	46'000.00		37'505.25	
440.312.3	Eau, électricité	3'287.10		7'000.00		2'841.15	
440.314.5	Entretien parcs, zones loisirs, cimetière	27'377.80		17'000.00		12'664.10	
440.390.0	Imputations internes salaires	22'000.00		22'000.00		22'000.00	
440.436.3	Remboursements de dommages		7'611.90				

Comptes par ordre administratif

Rubrique	Titre	Comptes 2021		Budget 2021		Comptes 2020	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
45	Ordures ménagères et décharge	43'881.15	43'881.15	52'700.00	52'700.00	61'470.10	61'470.10
450.313.3	Achat fournitures et matériels, entretien Ecopoints	710.80		6'000.00		4'600.45	
450.318.2	Télécommunications					370.20	
450.318.8	Enlèvement ordures, verre, déchets carnés	36'470.35		40'000.00		40'311.15	
450.331.0	Amortissements obligatoires	6'700.00		6'700.00		6'700.00	
450.381.0	Attribution au fonds de réserve					9'488.30	
450.434.2	Taxes déchets		24'026.30		41'000.00		59'912.55
450.436.2	Remboursement de tiers		18'813.85		11'000.00		1'457.55
450.436.3	Frais facturés à des tiers				700.00		100.00
450.481.0	Prélèvement sur fonds de réserve		1'041.00				
46	Réseaux d'égouts, d'épuration	179'280.10	179'280.10	193'159.00	193'159.00	184'932.25	184'932.25
460.301.1	Part du traitement du personnel AIEE	7'876.49		26'000.00		18'566.40	
460.311.4	Achats matériel d'exploitation	6'189.45		15'000.00		7'064.22	
460.311.5	Achats de machines			500.00			
460.312.3	Eau, électricité	9'048.30		12'000.00		6'863.47	
460.314.4	Entretien collecteurs et station d'épuration	39'113.12		50'000.00		19'433.53	
460.315.4	Entretien machines et matériel	1'904.78		15'000.00		6'195.83	
460.316.2	Frais divers, servitudes	40.00		400.00		40.00	
460.318.2	Télécommunications	835.28		1'500.00		824.52	
460.318.6	Assurances incendie bâtiment no 278	5'426.30		5'500.00		5'323.90	
460.318.8	Enlèvement des boues	27'263.93		35'000.00		33'088.50	
460.319.0	TVA réduction de l'impôt préalable			1'200.00			
460.319.1	Impôts et taxes	4'461.00		4'059.00		3'996.00	
460.331.1	Amortissement patrimoine administratif	45'800.00		27'000.00			
460.381.0	Attribution au fonds de réserve	31'321.45				83'535.88	
460.434.2	Taxes annuelles		179'280.10		189'000.00		184'932.25
460.480.0	Prélèvement sur fonds de réserve				4'159.00		

Comptes par ordre administratif

Rubrique	Titre	Comptes 2021		Budget 2021		Comptes 2020	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
5	INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES	219'382.90		238'039.00		219'447.75	
51	Enseignement primaire	141'116.44		155'614.00		142'263.88	
510.352.2	Participation versée au groupement scolaire	141'116.44		155'614.00		142'263.88	
52	Enseignement secondaire	73'531.66		74'925.00		73'977.22	
520.352.2	Participation versée à la commune d'Aubonne	73'531.66		74'925.00		73'977.22	
54	Enseignement ménager			700.00		606.85	
540.351.2	Participation au coût de l'Office d'orientation profess.			700.00		606.85	
58	Temples et cultes	4'734.80		6'800.00		2'599.80	
580.301.1	Traitements organistes et marguillier	660.00		2'500.00		560.00	
580.317.0	Frais de réceptions: Noël, paroisse	1'688.85		1'500.00			
580.365.2	Participation versée à la Paroisse catholique	2'385.95		2'800.00		2'039.80	

Comptes par ordre administratif

Rubrique	Titre	Comptes 2021		Budget 2021		Comptes 2020	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
6	POLICE	96'387.20	21'971.70	103'845.00	29'560.00	135'766.32	73'676.10
60	Administration	72'815.00	11'740.00	73'826.00	14'000.00	74'124.75	12'880.00
600.318.5	Honoraires, expertises	1'580.00		1'550.00		1'500.00	
600.351.0	Police 2000	67'315.00		68'276.00		67'610.00	
600.352.0	Contractuel avec la commune d'Aubonne	3'920.00		4'000.00		5'014.75	
600.437.0	Produit des amendes d'ordre		11'640.00		14'000.00		11'280.00
600.437.1	Ordonnances pénales		100.00				1'600.00
64	Service des inhumations			2'500.00		1'266.85	
640.318.8	Frais de décès et inhumations			2'500.00		1'266.85	
65	Défenses contre l'incendie	11'585.50	10'231.70	15'560.00	15'560.00	13'888.00	13'888.00
650.352.1	Participation au centre de secours incendie	11'585.50		15'560.00		13'888.00	
650.481.0	Prélèvement au fonds de réserve		10'231.70		5'560.00		4'888.00
650.490.0	Imputation interne 0.5 points SDIS				10'000.00		9'000.00
66	Protection civile	11'986.70		11'959.00		46'486.72	46'908.10
660.312.3	Eau, électricité	1'723.15		1'500.00		1'682.05	
660.314.1	Entretien de l'abri	1'221.45		800.00		35'890.17	
660.318.1	Ports, taxes téléphoniques	303.40		350.00		303.00	
660.352.1	ORPC Morges	8'738.70		9'309.00		8'611.50	
660.451.1	Participation du canton						37'285.15
660.481.0	Prélèvement sur financements spéciaux						9'622.95

Comptes par ordre administratif

Rubrique	Titre	Comptes 2021		Budget 2021		Comptes 2020	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
7	SECURITE SOCIALE	431'843.35	140.35	500'000.00		420'874.70	
71	Service social	26'970.60	140.35	90'000.00		60'587.70	
710.352.0	Contribution ARASMAC	26'970.60		90'000.00		60'587.70	
710.465.1	Participation Organisme médico-social		140.35				
72	Prévoyance sociale cantonale	404'872.75		410'000.00		360'287.00	
720.351.5	Participation à des charges cantonales	404'872.75		410'000.00		360'287.00	

Comptes par ordre administratif

Rubrique	Titre	Comptes 2021		Budget 2021		Comptes 2020	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
	<i>Total</i>	2'759'540.84	2'786'895.34	2'774'454.00	2'444'848.00	2'676'980.23	2'530'067.37
	<i>Excédent</i>		27'354.50	329'606.00		146'912.86	

Bilans comparés

Rubrique	Titre	Comptes 2021		Comptes 2020		actifs	passifs
		actifs	passifs	actifs	passifs		
9	BILAN	7'176'177.30	7'176'177.30	7'467'200.12	7'467'200.12		
91	ACTIF	7'176'177.30		7'467'200.12			
910	DISPONIBILITES	665'299.44		675'550.18			
9100	Caisse	833.90		5'536.55			
9100.0	Caisse	833.90		5'536.55			
9101	Compte de chèque postaux	522'875.93		92'814.48			
9101.0	Postfinance	522'875.93		92'814.48			
9102	Banques	141'589.61		577'199.15			
9102.0	BCV cpte courant C0732.21.80	79'108.79		207'077.50			
9102.1	Caisse Epargne Aubonne C/c	6'103.30		166'077.05			
9102.2	BCV C0 5493.33.39 horodateurs	6'448.45		4'007.95			
9103.0	Raiffeisen c/c 244721648 (anc. 16579.56)	49'929.07		200'036.65			
911	DEBITEURS	630'946.36		747'453.73			
9112	Impôts à encaisser	618'337.78		671'020.38			
9112.0	Office d'impôts	531'835.83		598'637.13			
9112.3	Office d'impôts: Impôt anticipé supputé	86'501.95		72'383.25			
9115	Débiteurs	9'669.70		76'433.35			
9115.0	Débiteurs	9'669.70		76'433.35			
9119	Autres créances	2'938.88					
9119.0	Décompte TVA	2'938.88					
912	PLACEMENTS PATRIMOINE FINANC.	3'475'691.41		3'311'068.42			
9120	Titres & placements	558'824.85		767'203.97			
9120.0	Titres	13'701.00		13'701.00			
9120.2	BCV Z 0314.14.96 ste jeunesse			4'931.30			
9120.5	BCV Placement Fonds Frédéric Maurice	28'088.55		28'089.40			
9120.6	SEFA Aubonne	179'600.00		179'600.00			
9120.7	Raiffeisen, 1 part sociale no 2525	200.00		200.00			
9120.8	Raiffesen, cpte sociétaire no 16579.49	337'235.30		540'682.27			

Bilans comparés

Rubrique	Titre	Comptes 2021		Comptes 2020		actifs	passifs
		actifs	passifs	actifs	passifs		
9123	Terrains & bâtiments	2'916'866.56		2'539'236.46			
9123.0	Propriété de la Gare	264'900.00		264'900.00			
9123.1	Vigne, propriété de la Commune	1.00		1.00			
9123.10	P07/2018: Crédit d'étude coûts rénovation Grande Salle			1'000.00			
9123.11	P05/2019: Travaux entretiens extérieurs Gde Salle et aggrandissement	548'413.40		200'838.90			
9123.12	P02/2021: Installation nouvelle chaufferie à la Lézardière	43'705.60					
9123.2	Bâtiment F. Terry, parcelle no 82	1.00		1.00			
9123.3	Maison "Chantemuid" - Au Village	408'466.10		408'466.10			
9123.4	Transformation Petite Ecole	1'323'566.11		1'323'566.11			
9123.7	P01/2017: Finition façade Est bâtiment "Petite Ecole"	19'140.00		19'890.00			
9123.8	P04/2017: Parcelle No 370 Maison de la Gare	308'673.35		320'573.35			
9129	Autres biens patrimoine fin.			4'627.99			
9129.0	Impôt anticipé à récupérer			4'627.99			
913	ACTIFS TRANSITOIRES	381'073.50		751'828.41			
9139	Actifs transitoires	381'073.50		751'828.41			
9139.0	Actifs transitoires	381'073.50		751'828.41			
914	PATRIMOINE ADMINISTRATIF	2'014'874.89		1'973'007.68			
9141	Ouvrages génie civil	1'577'930.37		1'519'341.16			
9141.0	Ouvrage génie civil: installation épuration	1.00		1.00			
9141.1	P07/2007: Canalisation EU route Suisse	1.00		1.00			
9141.13	P03/2018 Aménagement de l'Entrée Nord du Village	478'303.94		472'616.22			
9141.14	P09/2020 - Pose d'une fosse de pompage sur le collecteur d'eaux usées à la Route de la Plage	51'717.36					
9141.2	P08/2011: Désodorisation STEP	1.00		1.00			
9141.3	Plan directeur et urbanisme	478'132.30		478'132.30			
9141.31	PGA - Plan Général d'Affectation P8/2020	34'233.80					
9141.4	P04/2018: Remplacement collecteurs Petite Rue	197'400.22		222'100.22			
9141.5	PGEE: Réseau d'évacuation des eaux	1.00		1.00			
9141.6	P05/2020: Réfection canalisations sur la Parcelle No 30 - entrée Nord du village d'Allaman	137'032.90		138'682.57			
9141.7	Port de la Pêcherie	1.00		1.00			
9141.8	ECP - Eaux claires parasites	1.00		1.00			
9141.9	Installation de points de collecte	201'103.85		207'803.85			

Bilans comparés

Rubrique	Titre	Comptes 2021		Comptes 2020		actifs	passifs
		actifs	passifs	actifs	passifs		
9143	Bâtiments & constructions	436'941.52		453'663.52			
9143.0	Bâtiments et terrains	1.00		1.00			
9143.2	P03/2014: Travaux église extérieurs	48'486.46		50'158.46			
9143.3	P05/2014: Réfection bâtiment commune	67'133.10		69'733.10			
9143.4	P04/2014: Travaux bâtiment administratif, petite école	158'711.34		164'861.34			
9143.5	P10/2012: Pose compteurs	1.00		1.00			
9143.6	P03/2016: Parvis de l'église	162'608.62		168'908.62			
9145	Forêts	1.00		1.00			
9145.0	Fôrets	1.00		1.00			
9146	Mobilier, machines	1.00		1.00			
9146.0	Mobilier, machine, véhicules à moteur	1.00		1.00			
9149	Autres biens	1.00		1.00			
9149.0	Autres biens: terrain "sur le Signal"	1.00		1.00			
916	SUBVENTIONS & PARTICIPATIONS	1.00		1.00			
9162	Associations de communes	1.00		1.00			
9162.0	P09/21012: Refuge forestier intercommunal	1.00		1.00			
917	Autres dépenses à amortir	8'290.70		8'290.70			
9170	Autres dépenses à amortir	8'290.70		8'290.70			
9170.1	PPA La Pêcherie	8'290.70		8'290.70			
92	PASSIF		7'176'177.30		7'467'200.12		
920	ENGAGEMENTS COURANTS		105'528.12		272'738.25		
9200	Créanciers		105'528.12		272'738.25		
9200.0	Créanciers		85'811.72		271'238.25		
9206.1	C/C Caisse AVS		17'992.65				
9206.3	Paiement des salaires		223.75				
9209.3	Dépôts cartes supplémentaires Ecopoints		250.00		250.00		
9209.4	Cautions clés barrière du port		1'100.00		1'100.00		
9209.5	Cautions clés douches camping		150.00		150.00		
921	DETTES A COURT TERME				28'911.39		
9210	Banques				28'911.39		
9233.0	Don de M. Frédéric Maurice				28'911.39		

Bilans comparés

Rubrique	Titre	Comptes 2021		Comptes 2020		actifs	passifs
		actifs	passifs	actifs	passifs		
922	EMPRUNTS MOYEN & LONG TERME		1'736'420.00		1'799'580.00		
9221	Emprunt par obligation simple		1'736'420.00		1'799'580.00		
9220.0	BCV ATF 2013/2023 1.65%		1'000'000.00		1'000'000.00		
9220.01	BCV ATF 2018/2026 1.10%		251'995.00		261'330.00		
9220.02	BCV ATC 2019/2030 0.45%		484'425.00		538'250.00		
925	PASSIFS TRANSITOIRES		121'986.21		41'873.09		
9259	Passifs transitoires		121'986.21		41'873.09		
9259.0	Passifs transitoires		18'491.21		5'378.09		
9259.1	Provision Péréquation		103'495.00		36'495.00		
928	FONDS DE RESERVE		4'991'395.59		5'127'542.40		
9280	Fonds rés. recettes affectées		1'369'447.12		1'348'357.37		
9280.0	Fonds de réserve: Défense-incendie				10'231.70		
9280.2	Fons de réserve: Epuration		1'369'447.12		1'338'125.67		
9282	Fonds de réserve		3'621'948.47		3'779'185.03		
9282.0	Fonds de réserve: Eglise travaux futurs				2'900.00		
9282.01	Don de M. Frédéric Maurice		28'911.39				
9282.1	Fonds de réserve: Investissements futurs		1'141'567.00		1'267'667.00		
9282.3	Fonds de réserve: Bâtiments communaux		660'000.00		660'000.00		
9282.4	Fonds de réserve: Aide aux sociétés locales		36'375.93		36'875.93		
9282.5	Fonds de réserve: Travaux futurs		875'274.45		963'043.20		
9282.6	Fonds de réserve: Economie d'énergie		726'372.40		684'210.60		
9282.7	Fonds de réserve: Transformation café de la Gare		100'000.00		100'000.00		
9282.8	Fonds de réserve: déchets		8'447.30		9'488.30		
9282.9	Fonds de réserve: Provision débiteurs douteux		45'000.00		55'000.00		
929	CAPITAL		220'847.38		196'554.99		
9290	Capital		220'847.38		196'554.99		
9290.0	Capital		220'847.38		196'554.99		

Bilans comparés

Rubrique	Titre	Comptes 2021		Comptes 2020			
		actifs	passifs	actifs	passifs	actifs	passifs
	<i>Total</i>	7'176'177.30	7'176'177.30	7'467'200.12	7'467'200.12		
	<i>Excédent</i>						